

LA TUTELLE DES URSULINES DE L'UNION ROMAINE recherche pour la rentrée 2026

Pour AMBERT (63), un chef d'établissement du premier degré pour une école de 7 classes (145 élèves)

L'ensemble scolaire Saint Joseph est membre du réseau des établissements de la tutelle des Ursulines de l'Union Romaine. Il comprend une école et un collège.

Un protocole de pilotage de l'ensemble scolaire sera rédigé avec la tutelle afin de mettre à jour la coordination de l'ensemble scolaire.

L'établissement est inséré dans l'Enseignement Catholique Diocésain avec lequel il dialogue et travaille en s'intégrant dans le Projet Éducatif Diocésain. C'est un établissement rural avec un projet éducatif spécifique et fort à dimension familiale avec une vraie valeur ajoutée éducative. L'enjeu de l'immobilier est un point central de la mission qui sera portée par les deux chefs d'établissements recrutés cette année.

Rémunération sur la base du statut du chef d'établissement de l'Enseignement Catholique.

Profil recherché (liste non exhaustive) :

Avoir déjà accompagné une mise en œuvre de projet collectif

Être capable de créer du lien dans la communauté éducative ; grâce à des capacités d'écoute et une grande disponibilité.

Être capable de collaborer en concertation régulière avec le chef d'établissements du collège.

Être capable de faire vivre l'animation pastorale et de créer du lien.

Être capable de veiller à la cohérence éducative selon l'esprit de la fondatrice avec les diverses unités pédagogiques.

Avoir le souci de déléguer au sein de son équipe.

Organiser son action en lien avec le conseil d'administration de l'OGEC

Accompagner un projet immobilier avec des moyens limités

Limite de dépôt des candidatures : 31 mars 2026

Envoyer dossier de candidature, comprenant CV, lettre de motivation et de candidature, à **M. Franck BOUZAT, délégué de tutelle**, par mail en précisant dans l'objet – **candidature Ecole Saint Joseph Ambert 2026** à l'adresse : deleguedetutelle@mericiens.eu